

Annexe au rapport sur les comptes 2017

Tome

5

- Bilan social de l'Etat



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Rapport sur les comptes 2017

Tome 5

Le Rapport sur les comptes 2017 de l'Etat de Genève est constitué de 5 tomes.

Le **tome 1** contient les états financiers individuels (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers [REEF - D 1 05 15]), le rapport de l'organe de révision, les fonds gérés au bilan, les obligations vertes ainsi que l'exposé des motifs du Conseil d'Etat.

Le **tome 2** contient le détail du compte de fonctionnement par politique publique et par programme, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget de fonctionnement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 3** contient le détail du compte d'investissement par politique publique, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget d'investissement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 4** contient les états financiers consolidés (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers [REEF - D 1 05 15]), le rapport de l'organe de révision, ainsi que l'exposé des motifs du Conseil d'Etat.

Le **tome 5**, qui constitue une **annexe** au rapport sur les comptes 2017, contient le Bilan social de l'Etat de Genève, soit des données statistiques et des informations décrivant le personnel de l'administration.

Sommaire

Avant-propos	5
L'essentiel en quelques chiffres	5
Chapitre 1 - Emplois (postes)	6
Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices	9
2.1. Effectifs	9
2.2. Pyramide des âges	11
2.3. Ancienneté	13
2.4. Effectifs par nationalité et par lieu de résidence	13
2.5. Flux de personnel	15
2.5.1 Entrées	16
2.5.2 Sorties	16
2.5.3 Promotion des femmes	17
2.6. Absentéisme	18
2.6.1 Accidents	18
Chapitre 3 - Rémunération	19
3.1. Grille salariale	19
3.2. Salaires, indemnités et primes	21
Chapitre 4 - Conditions d'emploi	22
4.1. Travail à temps partiel	22
4.2. Vacances et congés	22
4.3. Prévoyance professionnelle	23
4.4. Télétravail	23
4.5. Mobilité douce	23
Chapitre 5 - Formation	23
5.1. Formation initiale	23
5.2. Formation continue	24
Chapitre 6 - Gestion des compétences	25
Chapitre 7 - Relations professionnelles	25
7.1. Relations avec les organisations représentatives du personnel	25
7.2. Groupe de confiance	26
Annexes	29
Liste des tableaux et graphiques	35
Liste des abréviations	37

Avant-propos

Le bilan social 2017 de l'Etat de Genève décrit les ressources humaines de l'administration cantonale, soit les sept départements, le pouvoir judiciaire et le secrétariat général du Grand Conseil. Les chiffres sont arrêtés au 31 décembre 2017.

Parmi les faits marquants de l'année 2017, on notera que le relèvement par la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève de l'âge pivot de la retraite de 64 à 65 ans a provoqué une vague de départs à la retraite anticipée en fin d'année, ce qui se répercute sur des indicateurs comme l'ancienneté et les flux de personnel. D'autre part, dans un canton qui connaît une croissance économique et démographique soutenue, les indicateurs sur les effectifs et le nombre de postes demeurent à la hausse.

Rappelons que ce bilan social de l'Etat de Genève au sens strict est complété par un second document qui s'élargit aux établissements autonomes. Publié plus tard dans l'année, le bilan social de l'Etat et des établissements autonomes couvre ce qu'on appelle le Grand Etat. Toutes les éditions de ces deux documents sont accessibles en ligne sur <http://ge.ch/etat-employeur/service-public/bilan-social>.

L'essentiel en quelques chiffres

	2016	2017	2017/2016
Effectif en personnes	17'387	17'633	+246
Effectif en équivalent temps plein	15'820.0	16'073.1	+253.1
Âge moyen	44.6	44.5	-0.1
Ancienneté moyenne	14.0	13.5	-0.5
Proportion d'employés résidant à Genève (%)	78.3	77.8	-0.50
Pourcentage de femmes cadre (%)	37.7	36.5	-1.20
Pourcentage de temps partiel (%)	36.8	36.7	-0.1
Nombre de personnes en formation initiale	518	508	-10
Taux de rotation	3.92%	5.05%	+1.13%
Taux d'entretien de développement (EEDP)	79%	79%	-
Absences maladies et accidents	5.0	5.2	+0.2
Nombre d'accidents	3'871	4'404	+533
Traitement médian avec prime	112'779	112'872	+93

Chapitre 1 - Emplois (postes)

Les emplois à temps plein (ETP), aussi appelés postes, sont une notion budgétaire. Les effectifs, eux, décrivent des personnes et sont présentés à partir du 2^e chapitre. Dès lors qu'un ETP est occupé par une personne, on dit qu'il est consommé.

Les comptes permettent de voir dans quelle mesure les ETP votés au budget ont été pourvus. Si des ETP ne sont pas pourvus, on parle de sous-consommation.

Les postes se répartissent en trois catégories:

- Les magistrats, élus par le Grand Conseil ou le peuple.
- Les fonctions permanentes, occupées par des fonctionnaires nommés pour une durée indéterminée et des employés en période probatoire (dont la durée est en règle générale de deux ans).
- Les fonctions non permanentes, occupées par des auxiliaires engagés pour assurer des tâches temporaires de trois ans au maximum et des agents spécialisés engagés pour huit ans au maximum. Cette catégorie comprend les remplaçants dans l'enseignement.

1 - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2016 et 2017 par catégorie du personnel

Catégorie du personnel	2016		2017	
	Budget ¹	Comptes	Budget	Comptes
Magistrats (M)	154.0	154.0	157.0	157.0
Fonctions permanentes (FP)	15'324.6	15'109.7	15'739.7	15'343.1
Fonctions non permanentes (FNP)	323.6	556.3	265.3	573.0
Total	15'802.2	15'820.0	16'162.0	16'073.1

Elus du Grand Conseil non compris. Personnel en formation (hors stagiaires police-prison) non compris.

¹ Le budget 2016 correspond au budget 2015 avec les dépassements de crédits votés par le Parlement.

Le nombre de postes inscrit au budget en 2017 franchit la barre des 16'000 pour atteindre 16'182. Cette croissance de 360 postes fait suite à la plus faible hausse de la décennie qui avait été enregistrée en 2016 (+ 51), année pour laquelle le Parlement n'avait pas voté de budget.

En termes de postes consommés, la hausse est de 253. Comme les années précédentes, la sous-consommation des fonctions permanentes contraste avec la surconsommation des fonctions non permanentes. Il en résulte une sous-consommation globale de 88,9 ETP.

2 - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein au 31 décembre 2016 et 2017 par statut de personnel

Statut de personnel	2016		2017	
	Budget ¹	Comptes	Budget	Comptes
Magistrats	154.0	154.0	157.0	157.0
Personnel administratif et technique	7'421.8	7'148.9	7'660.3	7'276.6
Enseignement	5'862.2	5'935.0	6'048.9	6'022.0
Police - Prison	2'040.6	2'025.7	2'030.5	2'044.5
Fonctions non permanentes (FNP)	323.6	556.3	265.3	573.0
Total	15'802.2	15'820.0	16'162.0	16'073.1

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

¹ Le budget 2016 correspond au budget 2015 avec les dépassements de crédits votés par le Parlement.

Le détail des fonctions permanentes montre de faibles écarts entre les postes inscrits au budget et les postes consommés, particulièrement en ce qui concerne les métiers de l'enseignement et de la sécurité.

3 - Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2017 par catégorie de personnel et par département ou entité

Département / Entité	Budget				Comptes			
	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
Présidence (PRE)	8.0	170.2	4.6	182.8	8.0	159.7	7.9	175.5
Finances (DF)		1'253.7	25.9	1'279.6		1'188.6	39.3	1'227.9
Instruction publique, culture et sport (DIP) ¹		8'018.8	60.3	8'079.1		7'910.8	309.2	8'220.0
Sécurité et économie (DSE)		3'889.6	57.8	3'947.4		3'802.1	69.6	3'871.7
Aménagement, logement et énergie (DALE)		417.9	19.9	437.8		388.5	22.5	411.0
Environnement, transports et agriculture (DETA)		673.5	18.2	691.7		633.7	28.8	662.53
Emploi, affaires sociales et santé (DEAS)		705.1	39.0	744.1		668.1	34.3	702.4
Secrétariat général du Grand Conseil (SG-GC)		24.3	0.0	24.3		20.9	0.8	21.7
Cour des comptes (CdC)	3.0	0.0	16.6	19.6	3.0	0.0	20.5	23.5
Pouvoir judiciaire (PJ)	146.0	586.6	23.0	755.6	146.0	570.7	40.1	756.8
Total	157.0	15'739.7	265.3	16'162.0	157.0	15'343.1	573.0	16'073.1

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

¹ le chiffre de 309 postes non permanents aux comptes comporte 75% d'ETP d'enseignants. Il s'agit essentiellement de remplaçants d'enseignants qui sont au budget en francs, mais apparaissent aux comptes en ETP non permanents.

Le principal écart entre les postes inscrits au budget et les postes consommés concerne de façon récurrente les fonctions non permanentes du DIP, soit avant tout des enseignants remplaçants. Ce constat s'applique aussi au tableau suivant et à l'annexe 1.

4 - Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2017 par catégorie de personnel et par politique publique

Politique publique	Budget				Comptes			
	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Formation		7'929.0	50.5	7'979.5		7'821.0	299.0	8'119.9
B Emploi		265.1	23.6	288.7		243.1	15.0	258.1
C Action sociale		162.2	9.7	171.9		156.1	11.8	167.8
D Personnes âgées		72.3	1.1	73.4		70.7	0.1	70.8
E Handicap		49.0	1.2	50.2		47.6	0.3	47.8
F Environnement		260.1	3.4	263.5		245.6	12.6	258.1
G Aménagement et logement		339.3	13.2	352.5		316.9	17.0	333.9
H Sécurité et population		3'550.2	37.8	3'588.0		3'483.0	62.1	3'545.1
I Justice	146.0	586.6	23.0	755.6	146.0	570.7	40.1	756.8
J Mobilité		250.3	10.8	261.1		230.9	11.0	241.9
K Santé		119.2	2.6	121.8		117.5	4.1	121.6
L Economie		139.6	4.2	143.8		128.4	7.1	135.5
M Finance et impôts		515.4	4.5	519.9		499.5	2.0	501.5
N Culture, sport et loisirs		22.2	4.0	26.2		22.0	5.7	27.7
O Autorités et gouvernance	11.0	186.0	20.8	217.8	11.0	174.4	27.4	212.7
P Etats-majors et prestations de moyens		1'265.3	50.7	1'315.9		1'191.3	54.3	1'245.6
Q Energie		28.0	4.3	32.2		24.7	3.6	28.3
Total	157.0	15'739.7	265.3	16'162.0	157.0	15'343.1	573.0	16'073.1

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

5 – Etablissements autonomes – Consommation des postes des fonctions permanentes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2017 par politique publique

Politique publique	Budget	Comptes
	Fonctions permanentes	Fonctions permanentes
A Formation (Université & HES)	2'802.3	2'642.0
C Action sociale (Hospice général)	777.1	787.9
D Personnes âgées (EMS)	3'883.3	3'845.6
E Handicap (EPI)	656.5	628.1
G Aménagement et logement (FPLC, FTI, FIDP)	70.4	71.0
J Mobilité (TPG & Fondation des Parkings)	2'031.2	2'055.4
K Santé (HUG, IMAD)	11'830.3	11'559.1
L Economie (AIG, Palexpo SA, Ports Francs)	1'220.0	1'174.1
O Autorités et gouvernance (FIPOI)	58.3	58.3
Q Energie (SIG)	1'608.4	1'589.8

Dix-sept établissements autonomes et/ou subventionnés par l'Etat traitent chacun de politiques publiques spécifiques¹. Les statistiques en matière d'ETP pour ces établissements sont présentées sous forme d'information dans les budgets et les comptes individuels de l'Etat.

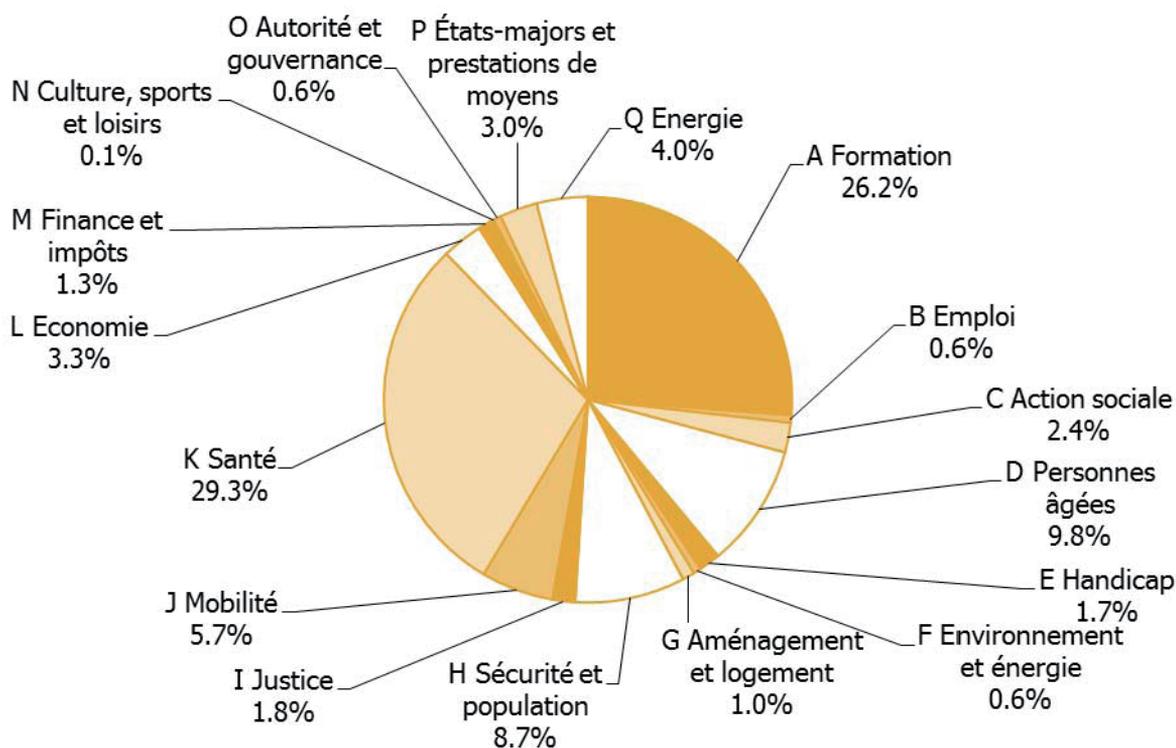
6 – Etat et établissements autonomes (Grand Etat) – Consommation des postes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2017 par politique publique

Politique publique	Budget			Comptes		
	Magistrats	Fonctions permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Total
A Formation		10'731.3	10'731.3		10'463.0	10'463.0
B Emploi		265.1	265.1		243.1	243.1
C Action sociale		939.3	939.3		943.9	943.9
D Personnes âgées		3'955.6	3'955.6		3'916.3	3'916.3
E Handicap		705.5	705.5		675.7	675.7
F Environnement		260.1	260.1		245.6	245.6
G Aménagement et logement		409.7	409.7		387.8	387.8
H Sécurité et population		3'550.2	3'550.2		3'483.0	3'483.0
I Justice	146.0	586.6	732.6	146.0	570.7	716.7
J Mobilité		2'281.5	2'281.5		2'286.2	2'286.2
K Santé		11'949.5	11'949.5		11'676.6	11'676.6
L Economie		1'359.6	1'359.6		1'302.5	1'302.5
M Finance et impôts		515.4	515.4		499.5	499.5
N Culture, sport et loisirs		22.2	22.2		22.0	22.0
O Autorités et gouvernance	11.0	244.3	255.3	11.0	232.7	243.7
P Etats-majors et prestations de moyens		1'265.3	1'265.3		1'191.3	1'191.3
Q Energie		1'636.4	1'636.4		1'614.5	1'614.5
Total	157.0	40'677.5	40'834.5	157.0	39'754.3	39'911.3

Le tableau ci-dessus résulte de l'addition des tableaux 4 (Petit Etat) et 5 (établissements autonomes). Il couvre ainsi ce qu'on appelle le Grand Etat.

¹ Sont pris en considération les établissements autonomes suivants : Université, HUG, Hospice général, Imad, Aéroport international de Genève, TPG, SIG, Fondation des parkings, Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif, Fondation pour les terrains industriels, Fondations immobilières de droit public (FIDP), Fondation des immeubles pour les organisations internationales, Palexpo, HES, Etablissements pour l'intégration, EMS, Ports Francs.

7 - Grand Etat - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat en ETP au 31 décembre 2017 par politique publique, en pourcent



Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices

2.1 Effectifs

Les effectifs ont augmenté de 246 collaborateurs en 2017, soit une hausse de 1,41 %.

NB : Les conseillers d'Etat, la chancellerie et les juges de la Cour des comptes ne sont pas inclus dans les effectifs.

8 - Evolution des effectifs entre 2014 et 2017

(au 31 décembre), par statut de personnel (personne physique)

Statut de personnel	2014		2015		2016		2017	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Magistrats	149	0.9	150	0.9	151	0.9	151	0.9
Personnel administratif et technique	7'885	46.6	8'084	47.0	8'170	47.0	8'186	46.4
Enseignants	7'019	41.5	7'043	40.9	7'129	41.0	7'231	41.0
Police - Prison	1'854	11.0	1'939	11.3	1'937	11.1	2'065	11.7
Total	16'907	100.0	17'216	100.0	17'387	100.0	17'633	100.0

Agents spécialisés, auxiliaires et personnel en formation (hors stagiaires police - prison) non compris

Conformément aux décisions politiques, l'augmentation des effectifs a lieu avant tout au sein du personnel de l'enseignement (+ 102) et de la sécurité (+ 128). Pour ce dernier, la variation entre 2016 et 2017 n'est pas seulement liée à une augmentation d'effectif, mais aussi à des éléments techniques. En effet la catégorie "police-prison" intègre depuis 2017 des effectifs qui étaient auparavant rattachés au Personnel administratif et technique, comme les surveillants de maison d'arrêt et de fin de peine.

9 - Effectifs au 31 décembre 2017 par statut de personnel (personne physique) et par sexe

Statut de personnel	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Magistrats	59	39.1	92	60.9	151	0.9
Personnel administratif et technique	3'648	44.6	4'538	55.4	8'186	46.4
Enseignants	2'468	34.1	4'763	65.9	7'231	41.0
Police - Prison	1'768	85.6	297	14.4	2'065	11.7
Total	7'943	45.0	9'690	55.0	17'633	100.0

Agents spécialisés, auxiliaires et personnel en formation (hors stagiaires police - prison) non compris

La part des femmes augmente globalement de 0,2% pour atteindre 55%. La progression s'observe dans toutes les catégories de personnel.

10 - Effectifs au 31 décembre 2017 par département (personne physique) et par sexe

Département	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Présidence	69	36.5	120	63.5	189	1.1
Finances	635	49.1	657	50.9	1'292	7.3
Instruction publique, culture et sport	3'131	32.9	6'396	67.1	9'527	54.0
Sécurité et économie	2'911	74.0	1'022	26.0	3'933	22.3
Aménagement, logement et énergie	217	50.1	216	49.9	433	2.5
Environnement, transports et agriculture	455	65.8	236	34.2	691	3.9
Emploi, affaires sociales et santé	287	38.0	468	62.0	755	4.3
Grand Conseil	12	48.0	13	52.0	25	0.1
Pouvoir judiciaire	226	28.7	562	71.3	788	4.5
Total Global	7'943	45.0	9'690	55.0	17'633	100.0

La progression globale de la part des femmes mentionnée ci-dessus tend à réduire le déséquilibre entre les sexes dans les départements à majorité masculine. Ainsi, par rapport à 2016, la part des hommes baisse de 0,2% au DSE et de 1,2% au DETA. Parallèlement, la prédominance féminine s'accroît au DIP (+ 0,3%), au DEAS (+ 0,8%) et au pouvoir judiciaire (+ 0,4%).

2.2 Pyramide des âges

11 - Structure des effectifs 2017 par sexe, statut de personnel et par département ou entité

	Age moyen	Moins de 35 ans	Entre 35 et 49 ans	Plus de 50 ans
Sexe				
Femme	44.5	21.3%	45.8%	32.9%
Homme	44.9	19.7%	46.1%	34.2%
Statut de personnel				
Magistrats	48.4	2.0%	55.6%	42.4%
Personnel administratif et technique	46.2	15.2%	45.1%	39.7%
Enseignants	44.2	20.7%	47.7%	31.7%
Police - Prison	38.3	42.7%	42.5%	14.8%
Département / Entité				
Présidence	47.8	11.1%	43.9%	45.0%
Finances	46.5	12.6%	46.7%	40.7%
Instruction publique, culture et sport	44.9	19.2%	46.4%	34.4%
Sécurité et économie	41.6	31.1%	43.7%	25.2%
Aménagement, logement et énergie	46.2	13.9%	46.7%	39.5%
Environnement, transports et agriculture	47.5	10.7%	43.8%	45.4%
Emploi, affaires sociales et santé	47.0	10.1%	48.6%	41.3%
Grand Conseil	46.0	8.0%	60.0%	32.0%
Pouvoir judiciaire	43.6	22.8%	49.6%	27.5%
Total	44.5	20.6%	45.9%	33.5%

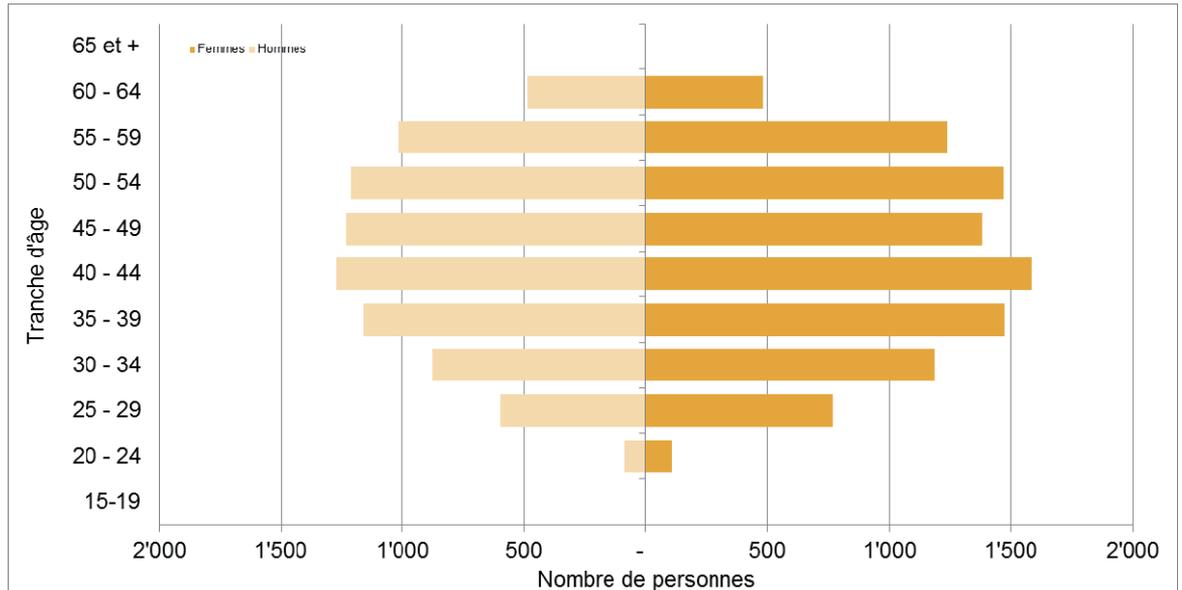
Après avoir augmenté les trois années précédentes, l'âge moyen passe de 44,6 ans à 44,5. Cela s'explique par le nombre élevé de départs à la retraite anticipée consécutif à la modification de l'âge pivot décidée par la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève. Le même phénomène avait été observé en 2013. L'âge médian, qui figure dans le tableau suivant, baisse dans la même proportion.

12 - Structure des effectifs 2017 par statut de personnel

Statut de personnel	Sexe	Min	Médian	Moyen	Max
Magistrats	Femme	32.4	47.4	47.5	63.4
	Homme	33.4	50.5	49.9	65.0
	Total	32.4	48.6	48.4	65.0
Personnel administratif et technique	Femme	21.5	46.2	45.6	64.9
	Homme	19.8	47.6	46.9	64.9
	Total	19.8	46.8	46.2	64.9
Enseignants	Femme	22.6	42.9	43.5	64.8
	Homme	24.2	45.3	45.7	65.2
	Total	22.6	43.7	44.2	65.2
Police - Prison	Femme	23.2	33.8	35.5	59.5
	Homme	20.9	37.5	38.8	63.2
	Total	20.9	37.0	38.3	63.2
Total		19.8	44.5	44.5	65.2

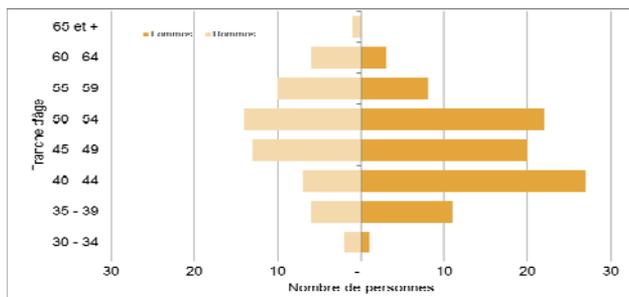
Il arrive que l'âge limite de 65 ans soit dépassé, comme c'est le cas en l'occurrence parmi les magistrats et les enseignants. La loi prévoit en effet que le Conseil d'Etat peut autoriser un membre du personnel difficilement remplaçable à brève échéance à travailler jusqu'à 67 ans.

13 - Pyramide des âges 2017



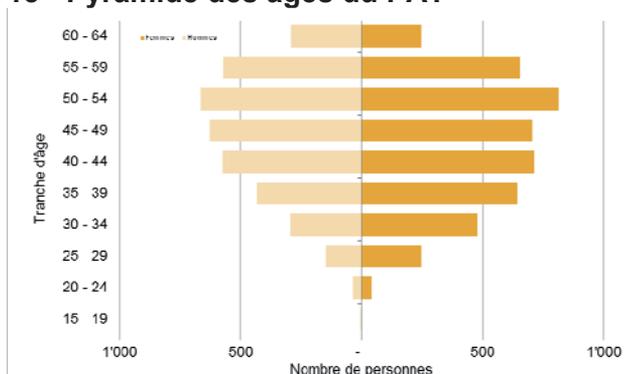
Alors que le haut de la pyramide globale des âges s'était élargi les années précédentes, la vague de départs en retraite anticipée provoque une réduction de la tranche des 60-64 ans.

14 - Pyramide des âges des magistrats



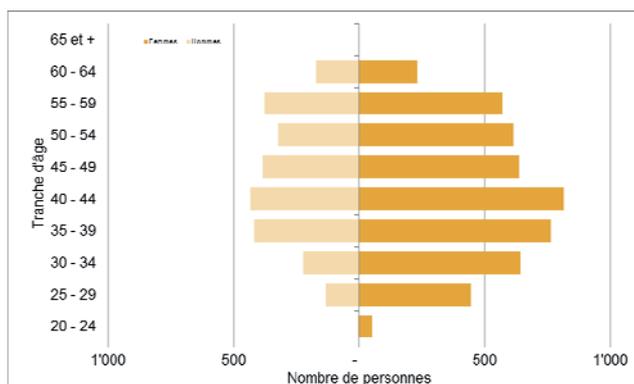
La pyramide des âges des magistrats illustre une profession que l'on entame rarement avant 35 ans, et que l'on prolonge plus volontiers que d'autres au-delà de 65 ans, dans la limite des 67 ans prévue de manière dérogatoire par la loi.

15 - Pyramide des âges du PAT



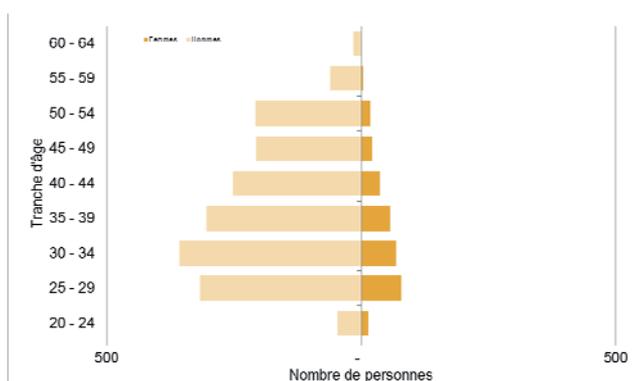
L'équilibre de la pyramide des âges du personnel administratif et technique s'explique par la diversité des métiers que regroupe cette catégorie.

16 - Pyramide des âges des enseignants



Relativement touchée par les départs à la retraite anticipée, la catégorie des enseignants voit sa pyramide des âges davantage réduite à son sommet que les autres.

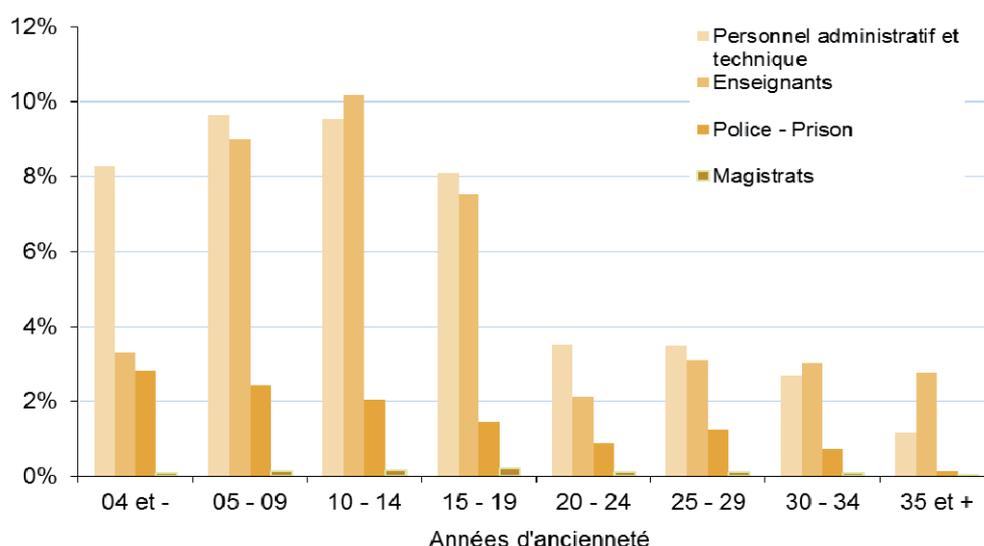
17 - Pyramide des âges du personnel police – prison



La pyramide des métiers de la sécurité traduit des professions à prédominance masculine et des carrières qui se finissent tôt, ce dernier point étant appelé à évoluer en fonction du relèvement de l'âge minimal de la retraite des policiers de 52 à 58 ans selon un processus qui se déroule de 2011 à 2026.

2.3 Ancienneté

18 - Répartition des effectifs 2017 par tranches d'années d'ancienneté



Les mesures de limitation des effectifs des années 1990 expliquent la petitesse de la catégorie des 20-24 ans d'ancienneté.

2.4 Effectifs par nationalité et par lieu de résidence

19 - Répartition des effectifs 2017 par nationalité et lieu de résidence

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	12'646	1'180	1'891	15'717
AELE + UE	978	79	749	1'806
Autres pays	98	9	3	110
Total	13'722	1'268	2'643	17'633

Dès lors qu'elle a la nationalité suisse, une personne qui a plusieurs nationalités figure sous « Suisse ».

20 - Répartition des effectifs 2017 par nationalité et lieu de résidence, en % du total

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	71.7%	6.7%	10.7%	89.1%
AELE + UE	5.5%	0.4%	4.2%	10.2%
Autres pays	0.6%	0.1%	0.0%	0.6%
Total	77.8%	7.2%	15.0%	100.0%

Conséquence de la faible offre de logements dans le canton de Genève, le nombre de personnes résidant dans le canton continue de baisser à un rythme légèrement ralenti par rapport à l'année précédente (- 0,5% au lieu de - 0,6%).

21 – Types de permis de travail en 2017

Type de permis	% de l'effectif total
Permis C	5.4
Permis G	4.2
Permis B	0.9
Autres	0.0
Total	10.5

Au sein du personnel non suisse, la part des titulaires de permis C (autorisation d'établissement) baisse de 0.2% par rapport à 2016, le total de 10,5% étant inchangé.

2.5 Flux de personnel

22 - Taux de rotation du personnel 2007 - 2017 en ETP

Rotation en ETP	
2007 :	4.49%
2008 :	4.81%
2009 :	4.64%
2010 :	4.82%
2011 :	4.98%
2012 :	5.21%
2013 :	6.26%
2014 :	5.43%
2015 :	4.35%
2016 :	3.92%
2017 :	5.05%

Le taux de rotation du personnel exprime le nombre de personnes arrivées et parties durant l'année par rapport au nombre de personnes présentes en début d'année. En lien avec la vague de départs en retraite anticipée déjà mentionnée, ce taux augmente de façon marquée, comme cela avait été le cas de façon plus nette encore en 2013.

23 - Taux de rotation du personnel 2017 en ETP par département

Département	Taux de rotation 2017
Présidence	5.55%
Finances	5.04%
Instruction publique, culture et sport	5.13%
Sécurité et économie	4.21%
Aménagement, logement et énergie	5.14%
Environnement, transports et agriculture	6.10%
Emploi, affaires sociales et santé	7.48%
Total	5.05%

2.5.1 Entrées

Les personnes en formation ou occupant des fonctions non permanentes sont comptabilisées dans les entrées, mais pas dans les sorties, ce qui tend à accroître le nombre des arrivées par rapport aux départs.

24 - Entrées 2016 et 2017 en personnes

Entrées	Effectif	
	2016	2017
Fonctions permanentes	490	655
Fonctions non permanentes	361	354
Apprentis, stagiaires	272	281
Total	1'123	1'290

La catégorie des apprentis et des stagiaires poursuit sa progression régulière, conformément à la volonté politique exprimée dans le plan d'action du Conseil d'Etat 2015-2018 de soutenir et valoriser l'apprentissage dans le Canton de Genève.

2.5.2 Sorties

25 - Sorties 2016 et 2017 en personnes

Sorties	Effectif	
	2016	2017
Décès	16	9
Démission	205	215
Fin de contrat	104	64
Invalidité	6	9
Licenciement	55	40
Pont AVS	110	357
Retraite	153	195
Total	649	889

Fonctions permanentes et magistrats uniquement
Personnel en activité à la date de sortie

Après avoir déjà doublé en 2016, le nombre des rentes-pont AVS fait plus que tripler en raison des changements des conditions de retraite évoqués dans l'introduction. La précédente vague de départs avait eu lieu en 2013, dernière année de l'ancien système du Plan d'encouragement aux départs (Plend).

2.5.3 Promotion des femmes

26 - Effectifs 2017 des cadres supérieurs (classe 23 et plus) par sexe et département ou entité

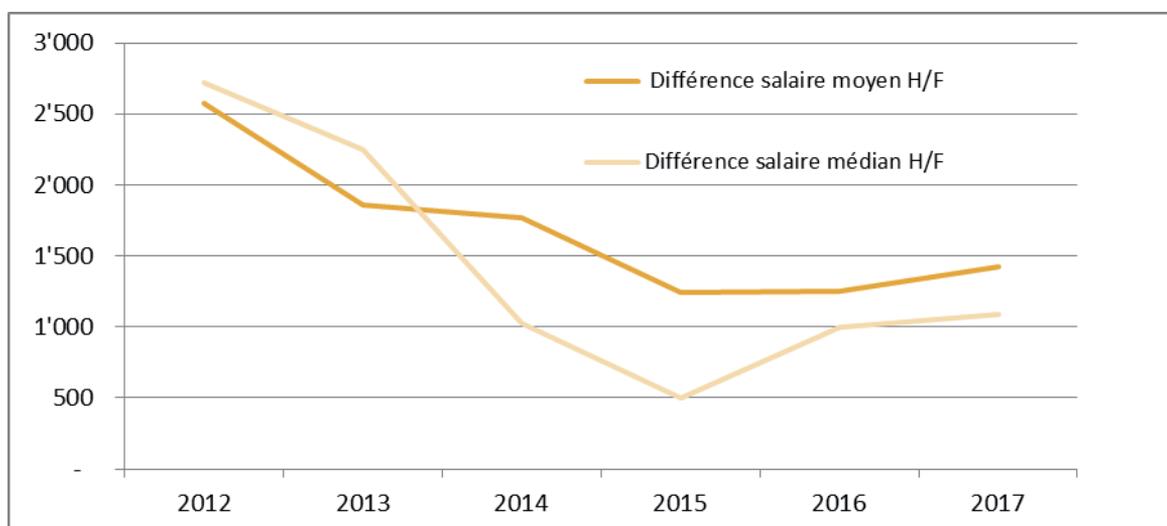
Département / Entité	Homme	%	Femme	%	Total effectif
Présidence	26	49.1	27	50.9	53
Finances	109	66.9	54	33.1	163
Instruction publique, culture et sport	129	46.9	146	53.1	275
Sécurité et économie	237	80.6	57	19.4	294
Aménagement, logement et énergie	56	76.7	17	23.3	73
Environnement, transports et agriculture	58	79.5	15	20.5	73
Emploi, affaires sociales et santé	33	47.8	36	52.2	69
Secrétariat général du Grand Conseil	7	77.8	2	22.2	9
Pouvoir judiciaire	22	38.6	35	61.4	57
Total	677	63.5	389	36.5	1'066

Hors Magistrats

La part globale des femmes parmi les cadres supérieurs poursuit une décline commencée l'année précédente. Cela s'explique en partie par le fait que le département qui a eu le plus de recrutements à opérer dans cette catégorie de personnel est le DSE, dont les métiers liés à la sécurité et à l'informatique sont très majoritairement masculins.

27 - Écart de rémunération entre hommes et femmes 2012 - 2017

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Salaire moyen homme	114'105	113'689	114'241	113'563	112'919	113'252
Salaire moyen femme	111'533	111'832	112'476	112'324	111'664	111'831
Différence salaire moyen H/F	2'572	1'857	1'765	1'239	1'255	1'421
Salaire médian homme	110'706	110'385	111'230	110'341	109'991	110'207
Salaire médian femme	107'986	108'138	110'207	109'840	108'989	109'118
Différence salaire médian H/F	2'720	2'247	1'023	501	1'002	1'089



L'égalité entre hommes et femmes est un principe inscrit dans les lois sur le personnel de l'Etat. Les différences salariales ne peuvent s'expliquer que par le niveau de formation et l'ancienneté. Elles connaissent une légère hausse après avoir baissé de 2012 à 2015.

2.6 Absentéisme

28 - Taux d'absence 2017 pour maladie et accidents par département ou entité

Département / Entité	2017 %
Présidence	5.37
Finances	5.94
Instruction publique, culture et sport	4.35
Sécurité et économie	6.25
Aménagement, logement et énergie	5.39
Environnement, transports et agriculture	5.01
Emploi, affaires sociales et santé	7.50
Secrétariat général du Grand Conseil	3.43
Pouvoir judiciaire	6.05
Total	5.22

Soumis dans les différentes entités à des variations sensibles tant à la hausse qu'à la baisse, le taux d'absentéisme global augmente de 0,18% par rapport à 2016.

2.6.1. Accidents

29 - Statistique des accidents 2016 et 2017

Type d'accident	2016	2017
Accidents professionnels	766	802
Accidents non professionnels	3'105	3'602
Total	3'871	4'404

En lien avec le tableau précédent, le nombre d'accidents s'est avéré relativement élevé en 2017, avec une hausse plus forte des accidents non professionnels (+16%) que professionnels (+ 5%).

30 - Taux d'absence 2017 par nature de l'absence, par département ou entité

Département / Entité	Maladie %	Accident %	Total %
Présidence	4.55	0.82	5.37
Finances	5.17	0.77	5.94
Instruction publique, culture et sport	3.76	0.59	4.35
Sécurité et économie	4.81	1.44	6.25
Aménagement, logement et énergie	4.89	0.50	5.39
Environnement, transports et agriculture	3.92	1.10	5.01
Emploi, affaires sociales et santé	6.66	0.84	7.50
Secrétariat général du Grand Conseil	3.37	0.06	3.43
Pouvoir judiciaire	5.42	0.63	6.05
Total	4.4	0.9	5.2

Chapitre 3 - Rémunération

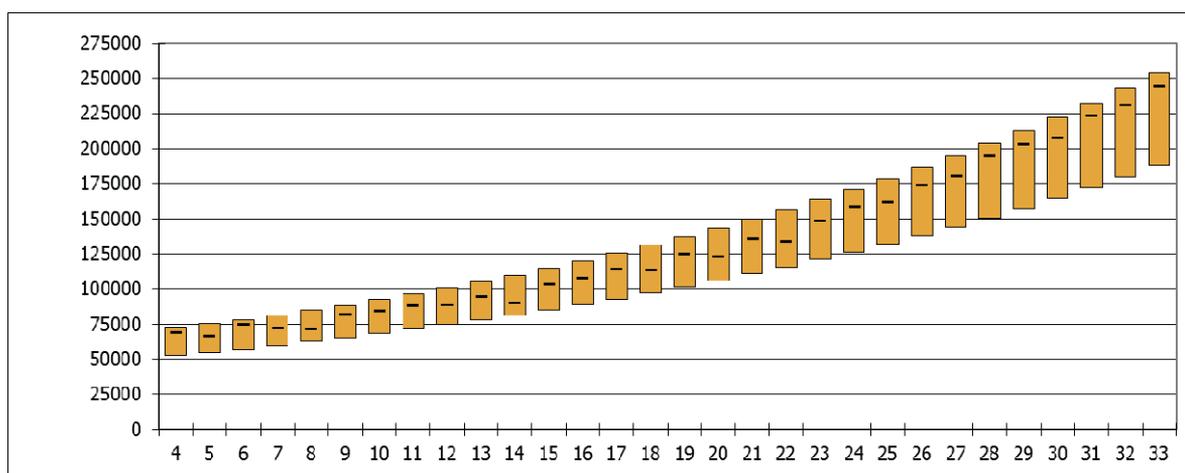
3.1 Grille salariale

31 - Echelle des traitements 2017 (13e salaire compris)

Classe	Min	Max	Classe	Min	Max	Classe	Min	Max
4	52'378	72'854	14	81'347	109'991	24	126'335	170'815
5	54'736	75'174	15	85'008	114'946	25	132'021	178'507
6	57'200	77'752	16	88'834	120'120	26	137'962	186'530
7	59'774	81'242	17	92'832	125'526	27	144'171	194'927
8	62'464	84'908	18	97'010	131'172	28	150'659	203'701
9	65'275	88'257	19	101'376	137'068	29	157'439	212'873
10	68'213	92'239	20	105'938	143'242	30	164'524	222'448
11	71'283	96'377	21	110'706	149'690	31	171'928	232'464
12	74'491	100'721	22	115'688	156'414	32	179'665	242'919
13	77'844	105'254	23	120'894	163'452	33	187'750	253'850

L'indice genevois des prix à la consommation étant demeuré inférieur à l'indice de référence, l'échelle des traitements n'a pas été indexée en 2017. Elle est restée inchangée depuis 2012.

32 - Minimum et maximum pour chaque classe de traitement et salaire moyen de référence, à taux d'activité de 100%, des collaborateurs par classe (sans indemnités ni débours)



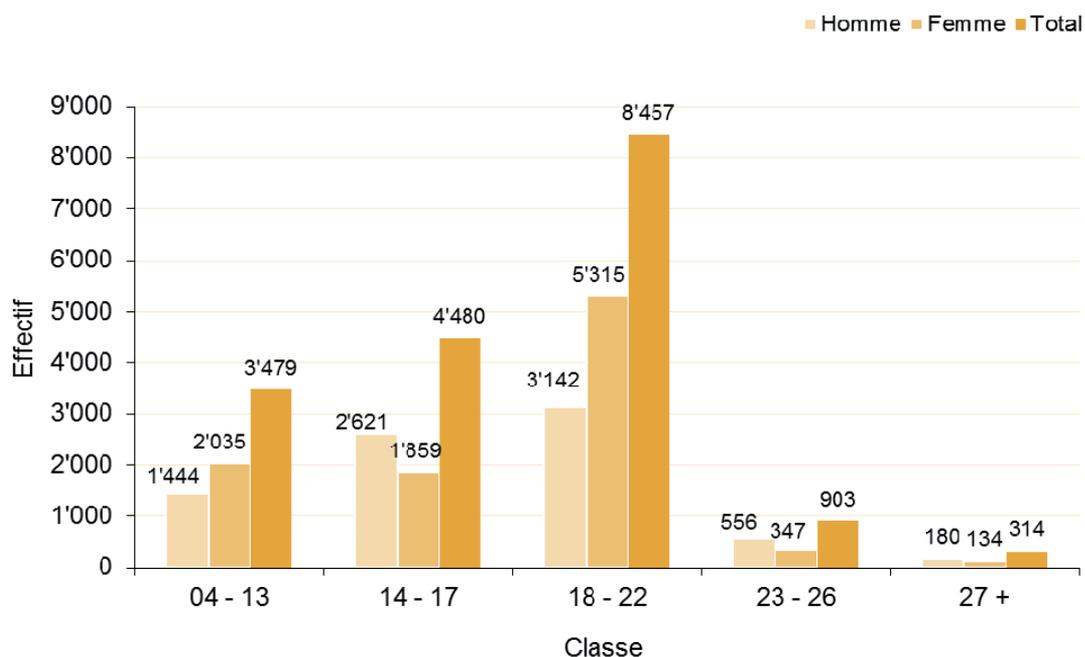
Chaque plot représente l'amplitude des salaires au sein d'une classe salariale, le trait indiquant la moyenne au sein de la classe.

33 - Effectifs 2017 par classe de fonction

Classe	Effectif	%	Classe	Effectif	%	Classe	Effectif	%
4	112	0.6	14	1'472	8.3	24	131	0.7
5	3	0.0	15	1'214	6.9	25	216	1.2
6	23	0.1	16	1'201	6.8	26	90	0.5
7	53	0.3	17	593	3.4	27	92	0.5
8	139	0.8	18	3'069	17.4	28	26	0.1
9	421	2.4	19	337	1.9	29	14	0.1
10	386	2.2	20	4'395	24.9	30	12	0.1
11	1'097	6.2	21	391	2.2	31	5	0.0
12	621	3.5	22	265	1.5	32	163	0.9
13	624	3.5	23	466	2.6	33	2	0.0

Les classes 18 et 20, qui comportent respectivement les enseignants du primaire et du secondaire, regroupent à elles seules 42,3% des effectifs.

34 - Répartition des effectifs 2017 selon la classe de fonction et le sexe



35 - Effectifs 2017 par annuité

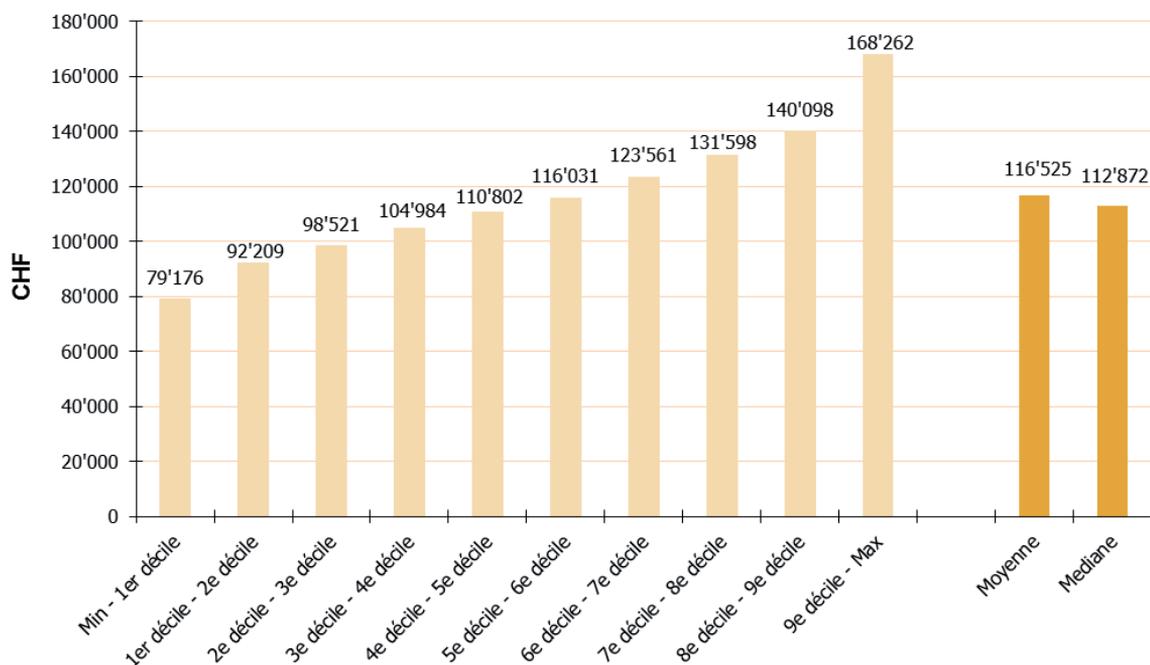
Annuité	Effectif	%	Annuité	Effectif	%	Annuité	Effectif	%
0	707	4.0	8	952	5.4	16	591	3.4
1	1'487	8.4	9	1'032	5.9	17	473	2.7
2	591	3.4	10	968	5.5	18	501	2.8
3	882	5.0	11	815	4.6	19	619	3.5
4	714	4.0	12	951	5.4	20	458	2.6
5	585	3.3	13	958	5.4	21	149	0.8
6	647	3.7	14	745	4.2	22	1'581	9.0
7	627	3.6	15	600	3.4			

Au sein de chaque classe salariale, les salaires progressent par le jeu des annuités jusqu'à l'échelon maximal (22) atteint par 1'581 personnes.

3.2 Salaires, indemnités et primes

36 - Salaire brut annuel 2017, y compris indemnités et primes

Salaire moyen annuel par décile



Chaque décile représente 1'763 collaborateurs(trices)

Avec l'octroi en 2017 d'une annuité, les salaires bruts moyen et médian sont en hausse, respectivement de 225 francs et de 93 francs.

37 – Primes, indemnités et débours 2017

Nature	Dépenses CHF	
	Montant	%
Eléments de rémunération liés au droit du travail	8'973'569	12.2
Indemnités liées aux conditions de travail	40'953'213	55.5
Indemnités pour des responsabilités additionnelles	14'614'102	19.8
Primes et allocations	2'461'202	3.3
Débours et frais	6'749'663	9.2
Total	73'751'750	100.0

Les primes et indemnités figurant dans ce tableau représentent des montants additionnels versés au seul personnel en poste fixe. Les différentes catégories de montants sont stables par rapport à l'année précédente. Le détail des primes, indemnités et débours figure à l'annexe 4.

38 - Indice de Gini 2007-2017

Indice de Gini (traitement 100%)	
2007 :	0.124
2008 :	0.123
2009 :	0.123
2010 :	0.121
2011 :	0.123
2012 :	0.122
2013 :	0.123
2014 :	0.122
2015 :	0.122
2016 :	0.122
2017 :	0.121

L'indice de Gini indique le degré d'égalitarisme de la politique salariale. L'égalité parfaite de tous les salaires correspondrait à un zéro alors qu'un 1 signifierait qu'une seule personne percevrait toute la masse salariale.

Chapitre 4 - Conditions d'emploi

4.1 Travail à temps partiel

39 - Répartition des effectifs 2017 par taux d'activité, statut de personnel et par sexe

Statut de personnel	Taux d'activité en %			Total	
	1% - 49%	50% - 89%	90% - 100%		
Magistrats	Femme %	0.0	8.7	91.3	100.0
	Homme %	0.0	3.4	96.6	100.0
	Total	0.0	6.6	93.4	100.0
Personnel administratif et technique	Femme %	2.6	49.8	47.6	100.0
	Homme %	0.8	11.5	87.7	100.0
	Total	1.8	32.8	65.5	100.0
Enseignants	Femme %	1.7	54.6	43.7	100.0
	Homme %	4.0	32.2	63.8	100.0
	Total	2.5	46.9	50.6	100.0
Police - Prison	Femme %	0.3	15.2	84.5	100.0
	Homme %	0.0	1.0	99.0	100.0
	Total	0.0	3.0	96.9	100.0
Total	1.8	34.9	63.3	100.0	

Le travail à temps partiel est relativement prisé à l'Etat de Genève, employeur soucieux de favoriser pour les membres de son personnel un bon équilibre entre activité professionnelle et vie privée.

4.2 Vacances et congés

Le personnel de l'Etat de Genève a droit à cinq semaines de vacances par an. Les personnes de moins de 20 ans, de plus de 60 ans ainsi que les cadres supérieurs (dès la classe 23) ont droit à une semaine supplémentaire.

Le congé maternité dure 20 semaines, pour autant que la collaboratrice soit en fonction depuis au moins six mois. Le congé paternité est de dix jours et peut se doubler d'un congé non rémunéré d'une durée équivalente. La naissance d'un enfant donne la

possibilité à la mère ou au père de prendre un congé parental, sans traitement, d'une durée maximale de deux ans. La réintégration dans la fonction occupée est garantie.

Tout fonctionnaire nommé depuis au moins un an peut demander un congé sans traitement d'une durée d'une année, cela au maximum quatre fois durant sa carrière et avec chaque fois un intervalle d'au moins quatre ans.

4.3 Prévoyance professionnelle

Mis à part le personnel de la police et de la prison, qui a sa propre caisse de prévoyance, le personnel de l'Etat est assuré auprès de la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG).

Comme il en avait averti préalablement les assurés, le comité de la CPEG a décidé au printemps 2017 de faire passer l'âge pivot (donnant droit à une pleine rente) de 64 à 65 ans à partir du 1^{er} janvier 2018. Pour les personnes exerçant un travail pénible physiquement, l'âge pivot passe de 61 à 62 ans. Cette décision a incité un certain nombre d'assurés âgés de 58 ans ou plus à prendre une retraite anticipée avant la fin 2017.

D'autres mesures consistant avant tout à réduire les rentes sont à l'étude pour une entrée en vigueur à partir de janvier 2019. Plusieurs projets de loi visant à assurer un financement pérenne des rentes étant en cours de discussion au Grand Conseil, le comité de la CPEG a annoncé son intention de prendre une décision avant la fin juin 2018 en tenant compte du sort de ces projets de loi.

4.4 Télétravail

Introduite pour les sept départements en 2010, la possibilité d'effectuer une partie de son travail à domicile connaît un succès croissant. Le nombre de personnes recourant au télétravail a presque doublé en 2017, passant de 116 à 229, dont 146 femmes (+ 76).

4.5 Mobilité douce

L'Etat propose à son personnel un abonnement général de transports publics au prix annuel de 420 francs, grâce à une participation de l'employeur de 80 francs. 2'680 personnes ont profité de cette possibilité en 2017, un chiffre en hausse (+ 283).

Chapitre 5 - Formation

5.1 Formation initiale

40 - Personnel en formation 2016 et 2017 (personne physique)

Personnel en formation	Effectif	
	2016	2017
Stagiaires	187	178
Stagiaires police, prison*	111	78
Apprentis	220	252
Total	518	508

* les stagiaires police, prison sont comptés également dans les fonctions permanentes du DSE.

La hausse du nombre d'apprentis traduit la volonté du Conseil d'Etat déjà mentionnée au chapitre 2.5.1. de favoriser l'apprentissage.

5.2 Formation continue

Les chiffres des deux tableaux suivants ne sont pas comparables à ceux des précédentes éditions de ce bilan social. Pour la première fois, les données de ce chapitre sont représentatives de la globalité de l'effort de formation. Le périmètre pris en considération a en effet été élargi à l'ensemble des entités de formation de l'État et comporte dorénavant celles du personnel en uniforme et du personnel enseignant.

41 - Nombre de personnes formées

Sexe	Nb de personnes avec taux de présence supérieur à 75%
Femmes	5'604
Hommes	4'261
Total	9'865

Le nombre de jours de formation tient désormais compte du nombre de personnes ayant assisté à la formation. Dans les éditions précédentes de ce bilan social étaient recensés le nombre de jours de formations dispensés, indépendamment du nombre de personnes qui y avaient participé. Mis en regard avec les 9'865 participants, le total de 32'379 jours de formation suivis donne ainsi une moyenne de quelque 3.3 jours de formation par personne.

42 - Jours de formation suivis

Sexe	Nb de jours de formation suivis
Femmes	17'973.0
Hommes	14'406.5
Total	32'379.5

Chapitre 6 - Gestion des compétences

Les entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP) ont lieu au terme de la période d'essai de trois mois, puis de la première et de la deuxième année d'activité. Après la nomination qui intervient en principe après deux ans, les entretiens doivent avoir lieu tous les deux ans.

43 - Entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP) 2016 - 2017

Département / Entité	Taux de réalisation du 1.1.2016 au 31.12.2017 (en %)
Présidence	91.3
Finances	81.4
Instruction publique, culture et sport	58.5
Sécurité et économie	83.6
Aménagement, logement et énergie	63.3
Environnement, transports et agriculture	83.2
Emploi, affaires sociales et santé	85.8
Secrétariat général du Grand Conseil	93.3
Total	79.0

Le tableau ci-dessus porte uniquement sur les EEDP des personnes nommées et ne comporte pas le personnel enseignant du DIP. Le nombre de départements totalisant plus de 80% passe de 6 à 8.

Chapitre 7 - Relations professionnelles

7.1 Relations avec les organisations représentatives du personnel

44 - Séances en 2017 avec les associations représentatives du personnel

Séances	2017
Séances entre la délégation du Conseil d'Etat et l'ensemble des associations	7
Commission de santé et de sécurité au travail au sein de l'administration (COSST)	3
Total	10

La délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines, constituée du président du Conseil d'Etat et des chefs du DF et du DIP, rencontre régulièrement les délégués des organisations représentatives du personnel pour des séances plénières au cours desquelles sont abordées les questions générales. Le pouvoir judiciaire, employeur au sens de la LPAC, rencontre pour sa part régulièrement le comité de l'association des employés et fonctionnaires du pouvoir judiciaire (AFEPJ).

Des mouvements de grève contre des projets touchant le personnel, notamment en matière de prévoyance professionnelle et de grille salariale, ont eu lieu les 4 décembre et 14 décembre 2017 avec respectivement 1105 et 1339 grévistes annoncés.

7.2 Groupe de confiance

Le Groupe de confiance répond aux demandes du personnel concernant des situations de conflit relationnel qui pourraient constituer une atteinte à la personnalité, voire du harcèlement. Il intervient aussi auprès de plusieurs établissements publics autonomes. Toutefois, les données suivantes concernent seulement le Petit Etat. Elles couvrent la période allant du 1er décembre 2016 au 30 novembre 2017.

Le nombre de personnes s'adressant chaque année au Groupe de confiance poursuit une lente augmentation. Il a atteint 266 en 2017, ce qui représente 1,5% du personnel de l'Etat. Deux tiers des demandes émanent de femmes.

La moyenne d'âge des personnes requérantes est descendue à 46 ans, soit un an et demi de plus que l'âge moyen du personnel de l'Etat.

Avant de solliciter le Groupe de confiance, 73% des personnes avaient entrepris d'autres démarches, notamment auprès de leur supérieur direct (71%). 18% des sollicitations proviennent de personnes ayant déjà fait appel au Groupe de confiance dans le passé.

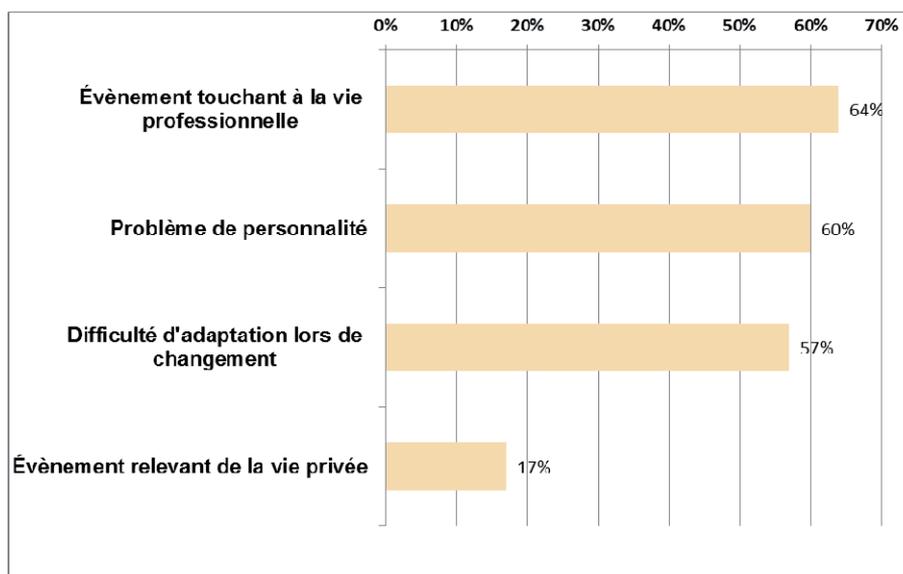
45 - Types de conflits soumis au groupe de confiance

	2014	2015	2016	2017
Interpersonnel	44%	42%	43%	37%
Asymétrique	30%	28%	26%	28%
Intergroupal	6%	9%	2%	3%
Conflits structurels	17%	19%	26%	27%
Autre	3%	3%	2%	5%

Quatre types de conflits sont distingués: l'interpersonnel oppose deux personnes, l'asymétrique oppose une personne à un groupe, l'intergroupal oppose deux groupes ou davantage et le structurel n'oppose pas clairement des personnes entre elles mais la personne requérante à son environnement de travail en général (malaise, désaccord avec l'institution, problème organisationnel ou structurel).

Les personnes mises en cause dans les conflits interpersonnels sont surtout les supérieurs hiérarchiques (66% des situations) suivis par les collègues (32%) et les subordonnés (2%).

46 - Événements déclencheurs du conflit d'après le groupe de confiance



Les facteurs déclencheurs du conflit relèvent souvent de sources combinées et multiples.

Dans 64% des situations, il est fait mention de facteurs relatifs à la vie professionnelle (divergences sur les méthodes de travail, conflits de valeurs, déceptions professionnelles, etc.), dans 60% des cas le conflit est lié à des aspects relatifs à la personnalité des protagonistes en présence et dans 57% des cas il fait suite à une difficulté d'adaptation à un changement.

47 - Prestations du groupe de confiance en 2014, 2015, 2016 et 2017

Activités	2014	2015	2016	2017
Nombre de nouvelles situations	212	231	242	266
Nombre des nouvelles situations initiées par les autorités d'engagement ou les RH	5	4	5	4
Nombre d'entretiens	365	465	391	373
Nombre de médiations effectuées	3	10	20	12*
Nombre de propositions de mesures individuelles	105	131	144	182
Nombre de recommandations d'intervention collective	9	5	4	2
Nombre de demandes d'ouverture d'investigation	3	5	10	3
Nombre d'ouvertures d'investigation	1	3	6	-
Nombre d'investigations closes	3	1	4	2
Nombre de demandes d'investigations classées	2		1	1
Nombre d'auditions	26	17	70	-
Nombre de recommandations d'enquête administrative	2		1	
Prestations diverses	1'534	1'890	2'004	2'059

* dont 1 médiation d'équipe

Les différentes prestations du Groupe de confiance évoluent de façon diverse. A noter le faible nombre de demandes d'ouverture d'investigation, les situations pouvant le plus souvent être traitées en amont par les démarches informelles.

Annexes

- Annexe 1 : Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein au 31 décembre 2017 par catégorie de personnel et par programme
- Annexe 2 : Effectifs 2017 détaillés par direction (personne physique)
- Annexe 3 : Taux d'absence pour maladie et accidents 2017 par direction
- Annexe 4 : Détail des primes, indemnités et débours 2017 versés au personnel fixe (en francs)
- Annexe 5 : Charges sociales

**Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en ETP
au 31 décembre 2017 par catégorie de personnel et par programme**

Annexe 1

Programme	Budget 2017				Comptes 2017			
	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A01 Enseignement obligatoire et orientation		4'075.1	5.8	4'080.9		4'024.8	145.8	4'170.6
A02 Enseignement secondaire II et formation continue		2'665.1	27.0	2'692.1		2'646.4	78.0	2'724.5
A03 Suivi éducatif et soutien aux familles		578.0	11.1	589.0		530.1	47.2	577.4
A04 Hautes écoles		2.7	0.0	2.7		2.7	0.0	2.7
A05 Enseignement spécialisé		502.4	5.6	508.0		515.5	25.1	540.6
A06 Programme transversal à la politique A		105.7	1.1	106.8		101.4	2.8	104.2
A Formation	0.0	7'929.0	50.5	7'979.5	0.0	7'821.0	299.0	8'119.9
B01 Réinsertion des demandeurs d'emplois		265.1	23.6	288.7		243.1	15.0	258.1
B Emploi	0.0	265.1	23.6	288.7	0.0	243.1	15.0	258.1
C01 Accès à l'assurance-maladie		26.9	3.4	30.3		27.5	2.4	30.0
C02 Soutien à la famille		34.5	1.7	36.3		33.1	0.0	33.2
C03 Mise en oeuvre et conduite des mesures d'action sociale		9.1	0.7	9.8		8.1	0.3	8.5
C04 Protection des personnes adultes sous curatelle		90.4	3.7	94.2		86.2	9.0	95.2
C05 Actions en matière d'asile et de migration		1.3	0.1	1.4		1.1	0.0	1.1
C Action sociale	0.0	162.2	9.7	171.9	0.0	156.1	11.8	167.8
D01 Mise en oeuvre et conduite des actions en faveur des personnes âgées		2.5	0.0	2.5		1.8	0.0	1.8
D02 Soutien financier individuel aux personnes âgées		69.8	1.1	70.9		68.9	0.1	69.0
D Personnes âgées	0.0	72.3	1.1	73.4	0.0	70.7	0.1	70.8
E01 Mise en oeuvre et conduite des actions en faveur des personnes handicapées		4.1	0.5	4.6		3.3	0.2	3.5
E02 Soutien financier individuel aux personnes handicapées		44.9	0.7	45.6		44.3	0.1	44.4
E Handicap	0.0	49.0	1.2	50.2	0.0	47.6	0.3	47.8
F01 Protection de l'environnement		86.0	2.6	88.6		78.8	9.2	88.0
F03 Gestion des eaux		74.9	0.0	74.9		71.9	0.1	72.0
F04 Nature et paysage		75.9	0.0	75.9		70.1	1.8	71.9
F05 Politique agricole		23.2	0.8	24.0		24.7	1.5	26.2
F Environnement	0.0	260.1	3.4	263.5	0.0	245.6	12.6	258.1
G01 Logement et planification foncière		78.8	2.4	81.2		75.0	2.0	77.0
G02 Aménagement du territoire		89.0	5.2	94.2		82.1	6.8	88.9
G03 Conformité des constructions et des chantiers		82.8	2.0	84.8		74.5	5.0	79.5
G04 Géodonnées de référence et garantie des droits réels		56.4	2.0	58.4		54.1	1.0	55.1
G05 Protection du patrimoine bâti		32.4	1.6	33.9		31.1	2.2	33.3
G Aménagement et logement	0.0	339.3	13.2	352.5	0.0	316.9	17.0	333.9

H01 Population, droit de cité et migration		222.5	20.4	242.9		210.1	20.6	230.7	
H02 Sécurité publique		2'016.0	3.0	2'019.0		2'013.2	13.9	2'027.1	
H05 Admission à la circulation routière et à la navigation		119.6	1.0	120.6		116.1	3.0	119.1	
H06 Exécution des poursuites et faillites		244.1	2.0	246.1		229.8	15.2	245.0	
H07 Privation de liberté et mesures d'encadrement		867.2	8.6	875.8		841.7	9.4	851.1	
H09 Sécurité civile et armée		80.8	2.8	83.6		72.1	0.0	72.1	
H Sécurité et population	0.0	3'550.2	37.8	3'588.0	0.0	3'483.0	62.1	3'545.1	
I01 Pouvoir judiciaire		146.0	586.6	23.0	755.6	146.0	570.7	40.1	756.8
I Justice	146.0	586.6	23.0	755.6	146.0	570.7	40.1	756.8	
J01 Transports et mobilité		91.0	4.0	95.0		85.3	2.7	88.0	
J02 Infrastructures routières et de transports publics		159.3	6.8	166.1		145.5	8.3	153.8	
J Mobilité	0.0	250.3	10.8	261.1	0.0	230.9	11.0	241.9	
K01 Réseau de soins		12.4	1.1	13.5		11.8	1.3	13.1	
K02 Régulation sanitaire		22.8	0.6	23.4		22.6	1.0	23.6	
K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention		84.0	0.9	84.9		83.1	1.9	84.9	
K Santé	0.0	119.2	2.6	121.8	0.0	117.5	4.1	121.6	
L01 Développement et soutien à l'économie		13.1	0.5	13.6		12.0	0.8	12.8	
L03 Régulation du commerce		56.3	2.3	58.6		51.4	5.5	56.9	
L04 Surveillance du marché du travail		70.2	1.5	71.7		65.0	0.8	65.8	
L Economie	0.0	139.6	4.2	143.8	0.0	128.4	7.1	135.5	
M04 Production et perception des impôts		515.4	4.5	519.9		499.5	2.0	501.5	
M Finance et impôts	0.0	515.4	4.5	519.9	0.0	499.5	2.0	501.5	
N01 Culture		15.8	2.0	17.8		15.8	4.3	20.1	
N02 Sport et loisirs		6.4	2.0	8.4		6.2	1.4	7.6	
N Culture, sport et loisirs	0.0	22.2	4.0	26.2	0.0	22.0	5.7	27.7	
O01 Grand Conseil		24.3	0.0	24.3		20.9	0.8	21.7	
O03 Conseil d'Etat	8.0	38.7	0.0	46.7	8.0	37.9	0.0	45.9	
O04 Surveillance de l'Etat	3.0	28.1	18.1	49.2	3.0	27.2	22.0	52.2	
O06 Exercices des droits politiques		13.8	0.0	13.8		13.8	1.5	15.3	
O07 Affaires extérieures		21.2	0.5	21.7		17.8	0.5	18.3	
O09 Intérieur		59.9	2.2	62.1		56.8	2.6	59.4	
O Autorités et gouvernance	11.0	186.0	20.8	217.8	11.0	174.4	27.4	212.7	
P01 Etats-majors départementaux		121.3	13.2	134.5		111.3	10.6	121.9	
P02 Gestion transversale et départementale des ressources humaines		125.3	5.7	131.0		119.9	9.7	129.5	
P03 Gestion financière transversale et départementale et achats		155.5	3.9	159.4		144.4	3.3	147.7	
P04 Gestion du patrimoine de l'Etat (bâtiments et biens associés)		286.7	10.2	297.0		264.6	12.7	277.3	
P05 Systèmes d'information et de communication		576.4	17.6	594.0		551.1	18.0	569.2	
P Etats-majors et prestations de moyens	0.0	1'265.3	50.7	1'315.9	0.0	1'191.3	54.3	1'245.6	
Q01 Energie		28.0	4.3	32.2		24.7	3.6	28.3	
Q Energie	0.0	28.0	4.3	32.2	0.0	24.7	3.6	28.3	
T Total Prestations	157.0	15'739.7	265.3	16'162.0	157.0	15'343.1	573.0	16'073.1	

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

Effectifs 2017 détaillés par direction (personne physique)

Annexe 2

Département	Direction ou entité	Homme	% Homme	Femme	% Femme	Total	% Département
PRE	Présidence et organismes rattachés	4	26.7	11	73.3	15	7.94%
	Secrétariat général de la chancellerie d'Etat	25	41.0	36	59.0	61	32.28%
	Direction générale de l'intérieur	27	38.6	43	61.4	70	37.04%
	Direction générale de l'extérieur	8	33.3	16	66.7	24	12.70%
	SCI - Service communication et information	3	30.0	7	70.0	10	5.29%
	Service du Protocole	2	22.2	7	77.8	9	4.76%
Total		69	36.5	120	63.5	189	100.00%
DF	Secrétariat général du DF	28	49.1	29	50.9	57	4.41%
	Direction générale des finances de l'Etat	47	42.7	63	57.3	110	8.51%
	Administration fiscale cantonale	268	49.4	275	50.6	543	42.03%
	Office des bâtiments	163	71.5	65	28.5	228	17.65%
	Office des poursuites	68	32.9	139	67.1	207	16.02%
	Office des faillites	24	48.0	26	52.0	50	3.87%
	Office du personnel de l' Etat	23	30.7	52	69.3	75	5.80%
	Organismes rattachés ou en relation avec le DF	14	63.6	8	36.4	22	1.70%
Total		635	49.1	657	50.9	1'292	100.00%
DIP	Secrétariat général du DIP	25	30.1	58	69.9	83	0.87%
	Services partagés (SEM, SRED, "Le Point")	63	58.9	44	41.1	107	1.12%
	DG de l'office cantonal de la culture et du sport	9	31.0	20	69.0	29	0.30%
	DG de l'enseignement obligatoire	1'267	26.7	3'487	73.3	4'754	49.90%
	DG de l'enseignement secondaire II	1'439	46.8	1'636	53.2	3'075	32.28%
	DG de l'office médico-pédagogique	183	23.1	609	76.9	792	8.31%
	DG de l'office de l'enfance et de la jeunesse	85	17.6	398	82.4	483	5.07%
	DG de l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	55	27.6	144	72.4	199	2.09%
	Personnel détaché	5	100.0	0	0.0	5	0.05%
Total		3'131	32.9	6'396	67.1	9'527	100.00%
DSE	Secrétariat général du DSE	33	44.0	42	56.0	75	1.91%
	Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	50	37.9	82	62.1	132	3.36%
	Office cantonal de la population et des migrations	91	39.1	142	60.9	233	5.92%
	Office cantonal de la détention	657	76.5	202	23.5	859	21.84%
	Corps de police	1'602	77.9	454	22.1	2'056	52.28%
	Direction générale des systèmes d'information	416	84.0	79	16.0	495	12.59%
	Office cantonal protection population et affaires militaires	62	74.7	21	25.3	83	2.11%
Total		2'911	74.0	1'022	26.0	3'933	100.00%
DALE	Secrétariat général du DALE	32	49.2	33	50.8	65	15.01%
	Office cantonal du logement et de la planification foncière	38	45.8	45	54.2	83	19.17%
	Office du patrimoine et des sites	13	33.3	26	66.7	39	9.01%
	Office des autorisations de construire	47	58.0	34	42.0	81	18.71%
	Office cantonal de l'énergie	15	55.6	12	44.4	27	6.24%
	Office du registre foncier et de la mensuration officielle	30	50.8	29	49.2	59	13.63%
	Office de l'urbanisme	42	53.2	37	46.8	79	18.24%
Total		217	50.1	216	49.9	433	100.00%
DETA	Secrétariat général du DETA	28	44.4	35	55.6	63	9.12%
	Direction générale de l'environnement	44	52.4	40	47.6	84	12.16%
	DGGC - Direction générale du génie civil	125	85.0	22	15.0	147	21.27%
	Direction générale des véhicules	84	66.1	43	33.9	127	18.38%
	Direction générale des transports	56	61.5	35	38.5	91	13.17%
	Direction générale de l'eau	59	68.6	27	31.4	86	12.45%
	Direction générale de l'agriculture et de la nature	59	63.4	34	36.6	93	13.46%
Total		455	65.8	236	34.2	691	100.00%
DEAS	Secrétariat général du DEAS	16	38.1	26	61.9	42	5.56%
	Office cantonal de l'emploi	98	37.1	166	62.9	264	34.97%
	Direction générale de l'action sociale	123	39.5	188	60.5	311	41.19%
	Direction générale de la santé	50	36.2	88	63.8	138	18.28%
	Total		287	38.0	468	62.0	755
GC	Secrétariat général du Grand Conseil	12	48.0	13	52.0	25	
Total		12	48.0	13	52.0	25	
PJ	Pouvoir judiciaire	226	28.7	562	71.3	788	
Total		226	28.7	562	71.3	788	
		7'943	45.0	9'690	55.0	17'633	

Taux d'absence pour maladie et accidents 2017 par direction Annexe 3

	Libellé Direction	Taux d'absence en %
PRE	Secrétariat général de la chancellerie d'Etat	6.4
	Présidence et services et organismes rattachés	4.0
	Direction générale de l'intérieur	5.8
	Direction générale de l'extérieur	3.1
	Total PRE	5.4
DF	Secrétariat général du DF	7.2
	Direction générale des finances de l'Etat	4.0
	Administration fiscale cantonale	6.2
	Office des bâtiments	4.4
	Office des poursuites	8.9
	Office des faillites	3.2
	Office du personnel de l'Etat	5.8
	Organismes rattachés ou en relation avec le DF	3.9
	Total DF	5.9
DIP	Secrétariat général et DG de l'office cantonal de la culture et du sport	5.5
	DG de l'enseignement obligatoire	4.7
	DG de l'enseignement secondaire II	3.2
	DG de l'office médico-pédagogique	5.3
	DG de l'office de l'enfance et de la jeunesse	7.6
	DG de l'office pour l'orientation et la formation professionnelle et continue	6.1
	Total DIP	4.4
DSE	Secrétariat général du DSE	4.0
	Office cantonal de la population et des migrations	8.8
	Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	9.3
	Office cantonal de la détention	8.6
	Corps de police	5.5
	Direction générale des systèmes d'information	3.9
	Office cantonal protection population et affaires militaires	3.9
	Total DSE	6.3
DALE	Secrétariat général du DALE	3.7
	Office cantonal du logement et de la planification foncière	4.3
	Office du patrimoine et des sites	3.9
	Office des autorisations de construire	8.6
	Office cantonal de l'énergie	6.7
	Office du registre foncier et de la mensuration officielle	4.6
	Office de l'urbanisme	5.7
	Total DALE	5.4
DETA	Secrétariat général du DETA	3.9
	Direction générale de l'environnement	4.8
	Direction générale de l'agriculture et de la nature	4.0
	Direction générale du génie civil	6.4
	Direction générale des véhicules	4.4
	Direction générale des transports	5.6
	Direction générale de l'eau	4.8
	Total DETA	5.0
DEAS	Secrétariat général du DEAS	5.5
	Office cantonal de l'emploi	8.4
	Direction générale de l'action sociale	7.6
	Direction générale de la santé	6.0
	Total DEAS	7.5
SGGC	Secrétariat général du Grand Conseil	3.4
PJ	Pouvoir judiciaire	6.1
	Total Global	5.2

Détail des primes, indemnités et débours 2017 versés au personnel fixe (en francs)

Annexe 4

Libellé	PRE	DF	DIP	DSE	DALE	DETA	DEAS	PJ	GC	Total	
Eléments de rémunération liés au droit du travail	Total	160'719	429'744	1'716'948	5'357'398	245'630	464'701	194'587	357'728	46'114	8'973'569
	Heures supplémentaires Police	-	-	-	4'006'846	-	-	-	-	-	4'006'846
	Compensation heures supplémentaires 2 et 3%	157'279	399'720	785'961	888'321	242'161	288'642	194'587	115'051	19'942	3'091'664
	Heures supplémentaires	3'440	30'024	301'838	462'230	3'469	176'059	-	242'677	26'172	1'245'909
	Bureau horaire	-	-	615'664	-	-	-	-	-	-	615'664
	Heures complémentaires	-	-	13'485	-	-	-	-	-	-	13'485
Indemnités liées aux conditions de travail	Total	5'657	142'348	192'165	40'271'497	-	340'505	1'043	-	-	40'953'213
	Indemnité risques inhérents à la fonction	-	-	-	23'877'831	-	-	-	-	-	23'877'831
	Indemnité assurance maladie	-	-	-	9'862'084	-	-	-	-	-	9'862'084
	Indemnité nuit, week-end et jours fériés	5'657	142'348	192'165	5'619'571	-	189'553	1'043	-	-	6'150'336
	Indemnité contextuelle surpopulation	-	-	-	909'836	-	-	-	-	-	909'836
	Inconvénients service	-	-	-	-	-	75'547	-	-	-	75'547
	Indemnité pour travail spécial pénible	-	-	-	-	-	56'873	-	-	-	56'873
	Indemnité port d'armes	-	-	-	2'175	-	18'532	-	-	-	20'707
Libellé	PRE	DF	DIP	DSE	DALE	DETA	DEAS	PJ	GC	Total	
Indemnités pour des responsabilités additionnelles	Total	15'232	184'950	13'363'827	400'357	20'043	195'758	122'506	310'234	1'194	14'614'102
	Indemnité maître de classe	-	-	8'509'886	-	-	-	-	-	-	8'509'886
	Indemnité décanat	-	-	1'922'631	-	-	-	-	-	-	1'922'631
	Indemnité remplacement dans une fonction supérieure	3'944	98'102	283'010	174'434	15'128	127'255	20'642	59'175	1'194	782'883
	Indemnité adjoint de direction	-	-	690'163	-	-	-	-	-	-	690'163
	Indemnité responsable d'institution	-	-	565'719	-	-	-	-	-	-	565'719
	Indemnité pour connaissance linguistiques	3'715	36'970	37'056	166'839	-	41'932	73'481	45'976	-	405'970
	Indemnité maître de méthodologie	-	-	365'997	-	-	-	-	-	-	365'997
	Indemnité chef de laboratoire	-	-	313'702	-	-	-	-	-	-	313'702
	Mission spécifique	-	-	233'713	-	-	-	-	-	-	233'713
	Indemnité Super-U	7'573	49'878	-	59'085	4'915	18'813	28'383	25'466	-	194'113
	Indemnité présidence / vice présidence	-	-	-	-	-	-	-	179'616	-	179'616
	Indemnité chargé de mission	-	-	142'705	-	-	-	-	-	-	142'705
	Indemnité de classe atelier	-	-	108'347	-	-	-	-	-	-	108'347
	Indemnité formation IFFP	-	-	71'640	-	-	-	-	-	-	71'640
	Indemnité chef de fabrication	-	-	64'072	-	-	-	-	-	-	64'072
	Indemnité chef de culture	-	-	35'988	-	-	-	-	-	-	35'988
	Indemnité de coordination	-	-	19'200	-	-	-	-	-	-	19'200
Indemnité service accident expertise	-	-	-	-	-	7'759	-	-	-	7'759	
Libellé	PRE	DF	DIP	DSE	DALE	DETA	DEAS	PJ	GC	Total	
Primes et allocations	Total	22'265	185'199	1'439'578	490'042	73'112	81'231	100'260	67'016	2'500	2'461'202
	Prime de départ	11'515	43'489	763'578	200'992	49'862	26'231	71'260	40'516	-	1'207'442
	Prime 25 et 30 ans de service	6'000	56'000	520'000	218'000	14'000	46'000	20'000	12'000	2'000	894'000
	Prime naissance	4'750	13'000	156'000	71'050	9'250	9'000	9'000	14'500	500	287'050
	Indemnité extraordinaire et unique	-	72'710	-	-	-	-	-	-	-	72'710
Débours et frais	Total	42'990	184'211	545'818	5'238'105	56'970	525'336	65'610	83'551	7'070	6'749'663
	Débours / collations / paniers / repas / vêtements	-	8'100	210'560	4'759'483	-	276'901	-	-	-	5'255'043
	Indemnité téléphone portable	26'800	138'600	231'038	379'979	44'300	163'205	42'800	34'450	3'600	1'064'772
	Abonnement TPG	5'440	29'240	98'160	26'420	9'920	9'200	20'060	15'100	720	214'260
	Déplacements	-	20	560	1'409	-	73'280	-	-	-	75'269
	Frais représentation	10'750	8'251	5'501	2'750	2'750	2'750	2'750	34'001	2'750	72'255
	Indemnité pour chien Police	-	-	-	68'064	-	-	-	-	-	68'064
Total	246'863	1'126'452	17'258'336	51'757'399	395'755	1'607'530	484'007	818'529	56'879	73'751'750	

Ce tableau reprend les primes et indemnités payées en 2017 au personnel en poste fixe

Charges sociales 2017

Genre de déductions	Part employé	Part employeur
AVS	5.125%	5.125%
AVS - frais administratifs		0.146%
Chômage	1.10%	1.10%
Chômage solidarité (dès 148'001 CHF annuel)	0.50%	0.50%
Allocations familiales		2.45%
Assurance maternité	0.041%	0.041%
Caisses de pension	Selon statuts	Selon statuts
Participation perte de gain maladie	0.10%	
Assurance accident non professionnel (LAA)	1.04%	
Assurance accident professionnel (LAA)		0.22%
Fonds de formation professionnelle		CHF 29.- (annuel)
Fonds d'entraide (selon statut de personnel)	CHF 15.- (annuel) CHF 20.- (annuel) CHF 6.- (annuel)	

Liste des tableaux et graphiques

page

1	Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2016 et 2017 par catégorie du personnel	6
2	Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2016 et 2017 par statut de personnel	6
3	Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2017 par catégorie de personnel et par département ou entité	7
4	Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2017 par catégorie de personnel et par politique publique	7
5	Etablissements autonomes - Consommation des postes des fonctions permanentes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2017 par politique publique	8
6	Etat et établissements autonomes (Grand Etat) - Consommation des postes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2017 par politique publique	8
7	Grand Etat - Consommation des postes prévus au budget au 31 décembre 2017 par politique publique, en pourcent	9
8	Evolution des effectifs entre 2013 et 2017 (au 31 décembre), par statut de personnel (personne physique)	9
9	Effectifs au 31 décembre 2017 par statut de personnel (personne physique) et par sexe	10
10	Effectifs au 31 décembre 2017 par département (personne physique) et par sexe	10
11	Structure des effectifs 2017 par sexe, statut de personnel et par département ou entité	11
12	Structure des effectifs 2017 par statut de personnel	11
13	Pyramide des âges 2017	12
14	Pyramide des âges des magistrats	12
15	Pyramide des âges du personnel administratif et technique	12
16	Pyramide des âges des enseignants	13
17	Pyramide des âges du personnel police - prison	13
18	Répartition des effectifs 2017 par tranches d'années d'ancienneté	13
19	Répartition des effectifs 2017 par nationalité et lieu de résidence	14
20	Répartition des effectifs 2017 par nationalité et lieu de résidence, en % du total	14
21	Types de permis de travail en 2017	14
22	Taux de rotation du personnel 2007 - 2017 en ETP	15
23	Taux de rotation du personnel 2017 en ETP par département	15
24	Entrées 2016 et 2017 en personnes	16
25	Sorties 2016 et 2017 en personnes	16
26	Effectifs 2017 des cadres supérieurs (classe 23 et plus) par sexe et département ou entité	17
27	Ecart de rémunération entre hommes et femmes 2012 - 2017	17
28	Taux d'absence 2017 pour maladie et accidents par département ou entité	18
29	Statistique des accidents 2016 et 2017	18
30	Taux d'absence 2017 par nature de l'absence, par département ou entité	18

31	Echelle des traitements 2017 (13e salaire compris)	19
32	Minimum et maximum pour chaque classe de traitement et salaire moyen de référence, à taux d'activité de 100%, des collaborateurs par classe (sans indemnités ni débours)	19
33	Effectifs 2017 par classe de fonction	19
34	Répartition des effectifs 2017 selon la classe de fonction et le sexe	20
35	Effectifs 2017 par annuité	20
36	Salaire brut annuel 2017, y compris indemnités et primes	21
37	Primes, indemnités et débours 2017	21
38	Indice de Gini 2007 - 2017	22
39	Répartition des effectifs 2017 par taux d'activité, statut de personnel et par sexe	22
40	Personnel en formation 2016 et 2017 (personne physique)	23
41	Nombre de personnes formées	24
42	Jours de formation suivis	24
43	Entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP) 2016 - 2017	25
44	Séances en 2017 avec les associations représentatives du personnel	25
45	Types de conflits soumis au groupe de confiance	26
46	Evénements déclencheurs du conflit d'après le groupe de confiance	27
47	Prestations du groupe de confiance en 2014, 2015, 2016 et 2017	27

Liste des abréviations

AIG	Aéroport international de Genève
CdC	Cour des comptes
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève
DALE	Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie
DEAS	Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
DETA	Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
DF	Département des finances
DIP	Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSE	Département de la sécurité et de l'économie
EEDP	Entretien d'évaluation et de développement personnel
EMS	Etablissements médico-sociaux
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ETP	Equivalent temps plein (emploi)
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
FTI	Fondation pour les terrains industriels de Genève
HES	Hautes écoles spécialisées
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
LPAC	Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux
OPE	Office du personnel de l'Etat
PAT	Personnel administratif et technique
PJ	Pouvoir judiciaire
PLEND	Plan d'encouragement aux départs
PRE	Département présidentiel
RH	Ressources humaines
SG-GC	Secrétariat général du Grand Conseil
SIG	Services industriels de Genève
SIRH	Système d'information des ressources humaines
TPG	Transports publics genevois

